

**BÉNÉFICIAIRES****Priorité aux communes rurales****FORME DE L'AIDE**

Subventions

**INTENSITÉ DE L'AIDE**

Variable selon les projets

**PÉRIODE**

2024

**FINANCEUR**Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## APPEL À PROJETS FRANCE RURALITÉS - LES RURALITÉS, AU COEUR DE L'ÉQUITÉ TERRITORIALE

Avec le plan « France Ruralités », le gouvernement ambitionne de répondre aux attentes des citoyens et **permettre à la ruralité de développer son attractivité via des projets structurants**. Ces projets engagent souvent les collectivités sur des budgets conséquents.

### QUELLES PRIORITÉS ?

**Axe 1 : Soutenir les villages dans leurs projets d'investissements et d'équipements**

- ↳ Création du label « Villages d'avenir »
- ↳ Valorisation et réhabilitation du patrimoine culturel et religieux
- ↳ Maintien d'une offre de santé de proximité

**Axe 2 : Soutenir les territoires ruraux dans la transition écologique**

- ↳ Réhabilitation et rénovation de logements
- ↳ Soutien des projets de sobriété énergétique
- ↳ Déploiement d'une offre de mobilité durable, innovante et solidaire

**Axe 3 : Soutenir le développement économique**

- ↳ Création d'un zonage unique « France Ruralités Revitalisation » (ex ZRR, BER et ZoRCoMiR)
- ↳ Ouverture de lieux de convivialité (Tiers lieux, dernier commerce)
- ↳ Soutien des projets d'Économie Sociale et Solidaire

**Axe 4 : Apporter des solutions simples et concrètes aux besoins du quotidien**

- ↳ Soutien des initiatives éducatives
- ↳ Renforcement de la sécurité du quotidien

### QUAND BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?

Immédiatement. L'analyse de la maturité des projets sera déterminante en vue d'obtenir un soutien.

21 années  
d'expérience150  
Collaborateurs15 Mds€  
de projets  
financés  
depuis 20138 bureaux  
ouverts en  
France**Régis  
LAMY**Responsable  
développement06 42 89 56 34  
rlamy@abfdecisions.fr